



FPE-CIGA

Rapport d'activités 2012



| | |
|--|-------|
| Message du Conseil d'administration | 3 |
| Conseil d'administration de la Fédération Patronale et Economique | 4 |
| Fédération Patronale et Economique et Caisse interprofessionnelle | 5 |
| Activités FPE-CIGA | 7 |
| Associations et organisations | 8-9 |
| Assurances sociales | 10-12 |
| Statistiques FPE-CIGA 1993 – 2012 | 13 |
| Comptes 2012 | 14 |
| Fribourg en chiffres | 15 |



Sommaire

Message

du Conseil d'administration

« Ici, c'est Fribourg ! »

Cette devise, bien connue des amateurs de hockey sur glace, est à l'image de notre canton : fier, fort et prêt à affronter les difficultés qui se dressent devant lui.

Fribourg est fier. Car ses habitants sont attachés à des traditions et des produits dont la qualité est reconnue au-delà des frontières du pays. Plusieurs événements assurent chaque année le transfert de ce précieux savoir-faire d'une génération à l'autre.

Fribourg est fort. Situé entre deux pôles économiques importants, l'Arc Lémanique et Zürich, notre canton n'a d'autre choix que de se démarquer. Ce qu'il fait avec succès : dans l'édition 2013 de « Fribourg Network », la Promotion économique met en lumière le rayonnement de Fribourg à l'échelle internationale, avec 173 pays figurant parmi les marchés d'exportation du canton. L'Europe, principalement, mais aussi les Amériques, l'Océanie et l'Asie, ainsi que la plupart des pays d'Afrique, associent Fribourg à des produits de haute qualité.

Le canton est prêt à relever les défis qui l'attendent. L'équilibre entre ses secteurs d'activités lui permet de résister relativement bien aux fortes fluctuations qui frappent l'économie mondiale. Il s'agit toutefois de composer avec une forte croissance démographique, tout en assurant des conditions de vie et de travail adaptées à long terme aux besoins de la population et des entreprises.

Depuis 1994, la Fédération Patronale et Economique contribue au développement et au positionnement fort de l'économie fribourgeoise. Elle fournit pour cela une palette de services visant à soutenir les employeurs dans leur quotidien professionnel.

La FPE-CIGA compte 3311 membres au 31 décembre 2012, soit 150 de plus par rapport à 2011. Cette progression est la plus importante depuis 2007. Les conférences mises sur pied par notre département Promotion et Prestations, sur des thèmes d'actualité tels que la succession et le burn-out, enregistrent un nombre croissant de participants. Les services « e-salaire » et recouvrements de créances ont été davantage sollicités en 2012 par rapport à 2011. Plus de six cent questions juridiques ont été traitées. Parmi les manifestations organisées, le Salon suisse des goûts et terroirs et le Swiss Bakery Trophy ont permis de montrer le savoir-faire des artisans et de dynamiser les échanges entre professionnels des quatre coins du pays. Et si, un jour, l'on entendait quelque part à l'autre bout du monde : « Ici aussi, c'est Fribourg... »

Le regard vers l'année écoulée nous conforte dans nos choix visant à répondre aux besoins de nos membres et de nos associations. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur confiance renouvelée année après année ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la FPE-CIGA pour son sens aigu du professionnalisme.

Paul-Henry Binz
Président

Christian Castella
Directeur



Conseil d'administration

de la Fédération Patronale et Économique



PRÉSIDENT

Paul-Henry Binz
Grisoni-Zaugg SA, Bulle
* 1982
** 1997



MEMBRE

Joseph Geinoz
Maurice Beaud & Fils SA,
Albeuve
*2003



MEMBRE

Pascal Emonet
Emonet SA, Tatroz
* 1988



MEMBRE

Jacques Pasquier
JPF Holding SA, Bulle
* 2009



MEMBRE

Christophe Maillard
Avocat, Bulle
* 1998



MEMBRE

Claude Ambrosini
Liebherr Machines Bulle SA, Bulle
* 2010



MEMBRE

Philippe Menoud
Fiduconsult SA, Bulle
* 1998



MEMBRE

Amer Jaber
UCB Farchim SA, Bulle
* 2012



MEMBRE

Danielle Archimi
LauraStar SA,
Châtel-Saint-Denis
* 2003

MEMBRE

À TITRE CONSULTATIF
Christian Castella
DIRECTEUR

* Année d'entrée au Conseil d'administration

** Année de prise de fonction

Fédération Patronale et Economique

Caisse interprofessionnelle

Direction

Christian Castella | directeur | * 1992



Assurances sociales

Christian Grandjean
gérant, remplaçant
du directeur | * 1982



Assurances sociales

Carole Gobet Papaux
gérante-adjointe
* 1998



Associations et organisations

Nadine Gobet
directrice-adjointe
* 1994



Promotions et prestations

Mathieu Fehlmann
sous-directeur
* 2009



Finances

Thierry Sottas
fondé de pouvoir
* 2001

Ressources humaines FPE-CIGA

Au 31 décembre 2012, la FPE-CIGA recensait 24 collaborateurs/trices ainsi que deux apprenties et un stagiaire.

Collaborateurs/trices

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Bussard Magali * 2005 | Jungo Sandra * 2001 |
| Crausaz-Morard Béatrice * 2012 | L'Homme Ludovic * 2012 |
| de Figueiredo Sophie * 2009 | Liard Gilles * 2007 |
| Despoutin Patricia * 2005 | Martin Lionel * 2004 |
| Gachet Alexandra * 1995 | Mauron Christine * 2004 |
| Helbling Noémie * 2006 | Menoud Caroline * 2011 |
| Hohl Christine * 2002 | Oberson Catherine * 1982 |
| Istrefi Igballe * 2012 | Raemy François * 2005 |
| Jordan Saner Sophie * 1990 | Ruchtli Emmanuelle * 2011 |

Apprenties et stagiaire

Ramos-Diogo Diana (1^{ère} année)
Allaman Elodie (2-3^e année)
L'Homme Ludovic

Années de service

La FPE-CIGA félicite et remercie ces jubilaires 2012

30 ans: M^{me} Catherine Oberson, secrétaire patronale
et M. Christian Grandjean, gérant

20 ans: M. Christian Castella, directeur

10 ans: M^{me} Christine Hohl, secrétaire administrative

Mutations parmi les collaborateurs

Arrivées: au cours de l'année 2012, la FPE/CIGA a eu le plaisir d'accueillir Mesdames Béatrice Crausaz-Morard, en qualité de secrétaire administrative, Igballe Istrefi, au service allocations familiales, et Ludovic L'Homme (stagiaire).

Départs: la FPE-CIGA remercie et félicite Mme Marie-Anne Scyboz qui a terminé son apprentissage d'employée de commerce avec maturité en juin 2012, ainsi que M. Gilles Liard (service de presse).

* Année d'entrée en fonction



Activités 2012

de la FPE-CIGA

Fédération Patronale et Economique

La Fédération Patronale Economique (FPE) répond aux besoins concrets de l'économie et en premier lieu à ceux de ses membres. Engagement, disponibilité et fiabilité: la FPE se charge de l'administration d'une vingtaine d'associations et organisations. Une tâche qui se veut toujours plus appréciée par nos membres. Parallèlement, elle met plusieurs services à disposition des associations et des membres individuels.

Assurances sociales

Les services de la CIGA englobent les cotisations paritaires (saliés), les cotisations personnelles (indépendants), les prestations AVS/AI, les prestations APG (allocations aux militaires et de maternité), les allocations familiales, la LPP (deuxième pilier) – agence de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle (CIEPP) – ainsi que les assurances maladie/accidents en partenariat avec le Groupe Mutuel Assurances.

Information – communication

Editée à 2500 exemplaires, notre revue INTERFACE dispense des prises de position lors des élections et votations cantonales et fédérales. Outre des éclairages généraux sur l'économie du Sud fribourgeois, elle ouvre ses colonnes aux PME de la région en présentant leurs activités. En 2012, quatre nouveaux numéros sont sortis de presse. Toujours dans ce canal « information », une douzaine de newsletters, traitant l'économie, la politique et la formation professionnelle, ont été transmises sur un réseau de 1200 adresses.

Perfectionnement professionnel

Le perfectionnement professionnel tient une place prépondérante au sein de la FPE-CIGA. Que ce soit pour son propre personnel ou ses affiliés. Des thèmes traités par des experts ont concerné tour à tour des chefs d'entreprises, des cadres, des techniciens ainsi que des collaborateurs qui souhaitaient acquérir des notions générales dans diverses branches touchant l'économie.

En 2012, 14 cours ont réuni plus d'une centaine de personnes.

Principaux sujets abordés :

- Actualiser et améliorer votre correspondance commerciale (secrétariat)
- Améliorer votre trésorerie par une gestion dynamique (finances)
- Comprendre et rédiger un certificat de travail (Ressources humaines)

- Gestion des absences (Ressources humaines)
- Etre efficace dans la négociation
- Le droit du travail
- La base des assurances sociales
- Le marketing avec un budget PME

Dans le créneau perfectionnement professionnel s'inscrivent également les séquences « Petits déjeuners » et « Conférence » dispensées trimestriellement ainsi que des conférences/débats liés à l'actualité. En 2012, trois rendez-vous ont entretenu quelque 300 employeurs sur les thèmes suivants :

- Le risk management
- Comment planifier sa retraite et sa succession
- Le burn-out

Service juridique

Notre service juridique propose aide, assistance et documentation dans le domaine du droit du travail. Il s'investit dans la rédaction de contrats individuels de travail, CCT, de règlements internes d'entreprises et de statuts d'associations. Près de 60 entreprises sont affiliées à ce service. Ce qui occasionne 600 renseignements téléphoniques annuels.

E-salaire

Le programme e-salaire inclut l'établissement des fiches de salaires via internet avec toutes les prestations sociales inhérentes. En 2012, notre logiciel e-salaire a permis à 40 entreprises de calculer leurs salaires mensuellement générant quelque 1500 fiches de paie.

Ressources humaines

Cette prestation vous aide pour la gestion de personnel sous forme de conseils, de renseignements et de documentation. Nous vous soutenons également administrativement et pour les entretiens d'engagement. En 2012, treize entreprises ont recouru à l'aide au recrutement, qui s'est concrétisé par l'engagement de 15 personnes.

Recouvrement des créances

Nous proposons, en collaboration avec la société Helveticum Inkasso SA, un appui dans la gestion de votre contentieux. Nous vous aidons à trouver une solution, via des méthodes légales, respectueuses et supportables par les débiteurs mis en demeure. Plus d'une trentaine de dossiers ont été élucidés à satisfaction des parties en 2012.

Associations & organisations

En 2012, nos gestionnaires se sont chargés de l'administration d'une vingtaine d'associations et d'organisations, qui recensent un nombre global de quelque 3000 membres. Une somme très importante de travail matérialisée par 230 séances de comité, de commission et d'assemblée générale pour un total annuel de 7372 heures, soit 154 heures/semaine. Plusieurs points forts ont mobilisé nos forces et notre attention durant l'année écoulée :

Association romande des artisans boulangers-pâtisseries (ARABP)

La 5^e édition du Swiss Bakery Trophy s'est déroulée du 31 octobre au 4 novembre 2012, à Bulle, dans le cadre du 13^e Salon suisse des Goûts & Terroirs qui a drainé 45 000 visiteurs. Plus de 1400 produits, présentés par 240 entreprises, ont été jugés sous toutes les coutures par un jury composé de quelque 120 professionnels, 30 apprentis et 80 consommateurs. Le Swiss Bakery Trophy a une nouvelle fois connu un succès retentissant. Organisé par l'ARABP, ce concours a permis de mettre en évidence la richesse, la variété et la qualité de la production ainsi que le savoir-faire des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du pays. Le titre de champion du Swiss Bakery Trophy 2012 a été attribué à la boulangerie-pâtisserie-confiserie Saudan-Zurbuchen SA, Margrit et Gérald Saudan, à Fribourg.

Interprofession du Vacherin Fribourgeois (IPVF)

Plusieurs actions de communication ont été menées en 2012 afin de promouvoir le Vacherin Fribourgeois AOC. Tourné les 9 et 10 juin à la Chapelle du Pré de l'Essert, à Charmey, un clip publicitaire a réuni plus de 50 figurants et techniciens pour mettre en scène le Vacherin Fribourgeois AOC autour d'un banquet de mariage baigné dans les coutumes et les traditions de la région. La première diffusion sur les chaînes nationales a eu lieu début novembre.

L'autre point fort de l'année fut la première édition du concours « Le chef c'est vous », dont la finale s'est déroulée le 23 avril 2012 à l'Institut agricole de Grangeneuve. Le jury, présidé par Pierre-André Ayer et composé de spécialistes des produits du terroir ainsi que de personnalités telles qu'Annick Jeanmairet, Daniel Fazan ou Claude Nobs, a récompensé les meilleures recettes à base de Vacherin Fribourgeois AOC.

L'IPVF était également présente lors de 8 salons ou foires de Suisse, dont pour la première fois Slow Food, à Zürich, et le Marché des Saveurs, à Sion (VS). De nouvelles fiches techniques en trois langues, un plan de communication médias, ainsi que la refonte du site Internet et l'envoi de mailings complètent l'éventail d'actions mises sur pied en 2012.

Association fribourgeoise d'économie forestière (AFEF)

Acceptée à l'unanimité en assemblée extraordinaire l'automne dernier, la convention collective de travail signée par l'AFEF, l'Association romande des entrepreneurs forestiers et le Syndicat du personnel forestier fribourgeois traduit une double volonté : d'une part, créer de bonnes conditions de travail pour les professionnels de la forêt, et, d'autre part, instaurer une économie forestière fribourgeoise saine. La convention est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013.



En outre, le contrat commun pour l'achat de bois-énergie signé en 2007 entre les propriétaires forestiers et le fournisseur d'énergie Groupe E, arrivé à terme fin 2012, a été reconduit. Le résultat des négociations est positif à double titre, puisque la fourniture de bois-énergie sera mieux rémunérée, et que Groupe E s'occupera de l'évacuation des cendres produites par les chauffages à bois concernés, tâche qui incombait aux entreprises forestières jusqu'alors.

Groupement des commerçants de Bulle – La Tour-de-Trême (GCBLT)

L'été passé, le Conseil communal de la ville de Bulle a suivi l'avis des membres du Groupement et a fixé au vendredi le jour d'ouvertures nocturnes, en lieu et place du jeudi. Le nouvel horaire est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2012. Des actions de communication ont été menées pour informer les commerçants et les clients. Quant aux places de parc au centre-ville de Bulle, dont le nombre pourrait diminuer selon le résultat de la révision du plan d'aménagement local, elles ont fait l'objet de plusieurs réflexions, en collaboration avec les autorités communales. Le groupement a par ailleurs écrit à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour s'opposer aux mesures envisagées par le Service de la mobilité, lesquelles prévoyaient la suppression de zones de parcage. Le GCBLT poursuit ses démarches pour garantir le meilleur accès possible aux commerces. Finalement, la signalisation du centre de La Tour-de-Trême a été améliorée sur la route de contournement H189 afin de mieux orienter les acheteurs vers les magasins.

Association Régionale la Gruyère (ARG)

La FPE gère le secrétariat de l'ARG. Les tâches qui lui incombent sont la participation aux travaux des commissions et de plusieurs groupes de travail, ainsi que la rédaction des procès-verbaux lors des séances tenues par les organes de l'ARG. A cela s'ajoute l'administration des comptes et du Fonds régional d'investissement.

Faits marquants de l'année 2012 : Le mandat de la Commission chargée de réviser les clés de répartition intercommunales a pris fin lors de l'Assemblée extraordinaire des délégués du 4 juillet, laquelle a accepté la nouvelle clé avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La société Ernst & Young a analysé financièrement et juridiquement le projet de centre sportif. Les résultats de la première étape de l'étude ont été présentés au comité de direction de l'ARG en février 2013. Lors de l'Assemblée des délégués du 14 juin, les communes gruériennes ont confié à l'ARG le mandat de constituer une Association pour la régionalisation des sports, avec pour objectif d'assurer la pérennité des installations sportives régionales (patinoire de Bulle, piscines de Broc, Bulle et Charmey). Après analyse de la Commission, il a été décidé que les frais des installations seront répartis entre les communes pour la première fois en 2014. La Commission des transports a organisé le 30 novembre les Etats généraux de la mobilité, qui ont traité plusieurs thèmes liés au Sud fribourgeois, notamment les retombées de l'arrivée du RER, le covoiturage en Glâne-Veveyse, ou encore les synergies entre tourisme et mobilité. Avec plus de 110 participants, la manifestation a été un grand succès.

Assurances sociales 2012



L'année 2012 en bref

L'année écoulée ne fut pas synonyme de chambardement dans le domaine des assurances sociales ; les développements suivants méritent toutefois d'être soulignés : Suite à une modification législative, dès 2012, les personnes qui prennent une retraite anticipée entre 58 et 64 ans et qui n'exercent plus d'activité lucrative continuent d'être affiliées auprès de la caisse AVS de leur employeur jusque-là, ou, pour un indépendant, de celle à laquelle il était rattaché ; auparavant, l'obligation de cotiser en qualité de non-actif était en principe réglée auprès de la Caisse de compensation du canton de domicile des assurés concernés.

La mise en place de registres s'est poursuivie ; ainsi, après les registres existants de longue date tels que pour les assurés et les rentes, après celui des allocations familiales en 2011, c'est le registre des allocations militaires APG qui a été mis en application le 1er septembre 2012. Ces outils performants tendent à une tolérance zéro et prennent une place importante dans les activités des Caisses de compensation ; en effet, ils permettent de nombreuses comparaisons interinstitutionnelles et visent également à éviter les doublons en matière de paiements de prestations. Dans ce cadre, plusieurs opérations d'éliminations de divergences (AVS/état-civil – Caisse de compensation/Offices AI, etc) sont en cours et vont s'étendre sur plusieurs mois encore.

Le canton de Fribourg s'est doté le 9 juin 2011 d'une nouvelle législation sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) ; celle-ci a introduit une participation financière de l'Etat (art. 9) et des employeurs (art. 10). La contribution des employeurs correspond à 0,04 % des salaires soumis à la cotisation pour les allocations familiales et a été perçue, pour la première fois dès le 1er janvier 2012, par la Caisse compétente en matière d'allocations familiales.

Résultats financiers 2012

AVS : le résultat d'exploitation clôture sur un bénéfice de 2,026 milliards, soit plus du double en rapport à l'exercice précédent, essentiellement grâce au résultat des placements ; en fait, cet excédent bénéficiaire se décompose comme suit : 260 millions pour l'activité d'assurance, 1 467 millions de résultat des placements et 299 millions pour les intérêts de l'AI payés par la Confédération. Au 31 décembre 2012, la fortune s'élève à environ 42 milliards alors que les dépenses annuelles atteignent quelque 39 milliards.

AI : pour la 1^{re} fois depuis de nombreuses années, l'assurance-invalidité retrouve les chiffres noirs et présente un excédent de recettes de 595 millions permettant un remboursement équivalent de la dette envers l'AVS ; à noter que pris en charge par la Confédération (voir ci-dessus), les intérêts de la dette n'obèrent pas le résultat de l'AI, mais ont un effet positif sur l'AVS.

APG : grâce à l'adaptation dès 2011 du taux de cotisations de 0,3 à 0,5 %, les allocations pour perte de gain « militaire et maternité » présentent à nouveau des résultats bénéficiaires et celui de 2012 (148 millions) est en légère amélioration en regard à l'exercice précédent.

Thèmes et perspectives 2013

AVS et 2^e pilier: Vers la fin de l'année, le Conseil fédéral a entamé une réflexion de fond afin de définir les « lignes directrices d'une prévoyance vieillesse porteuse d'avenir ». Après les échecs en votation populaire de la 11^e révision AVS en 2004 ainsi que du 2^e projet au Parlement en 2010, après la votation populaire perdue également en 2010 au sujet du taux de conversion dans la prévoyance professionnelle, le Conseil fédéral se lance maintenant dans une approche commune sous le titre « Prévoyance vieillesse 2020 » où les prestations du 1^{er} et du 2^e pilier doivent être examinées conjointement. Entre autres, les buts suivants sont visés :

- Une harmonisation de l'âge de la retraite de référence pour les hommes et les femmes à 65 ans (AVS et LPP)
- Une flexibilité coordonnée et correcte de la retraite AVS et LPP du point de vue actuariel
- L'adaptation du taux minimal de conversion de la LPP à une espérance de vie plus élevée et à un environnement nouveau des marchés financiers
- Des incitations à prolonger l'activité lucrative, respectivement à diminuer l'attrait d'une retraite anticipée.

La procédure de consultation devrait suivre vers fin 2013. Il s'agit certainement là d'un des dossiers cruciaux des prochaines années.

Assurance-invalidité: En sa qualité de deuxième Chambre, le Conseil national a traité la révision AI 6b le 12 décembre 2012. Il a renoncé à baisser les rentes AI pour enfants de 40 à 30 %. Il a également procédé à des coupes sur le point central de cette révision, à savoir que, s'il approuve l'introduction d'un système de rentes sans paliers, il maintient le système actuel d'octroi d'une rente entière à partir d'un degré d'invalidité de 70 % et non seulement à partir de 80 % comme prévu par le Conseil fédéral. Contrairement au Conseil des Etats, le Conseil national a décidé que le système de rentes sans paliers doit cependant être aussi appliqué aux rentes existantes (avec une garantie des droits acquis pour les assurés de 55 ans et plus).

Finalement, la révision AI 6b a été adoptée par le Conseil national par 93 voix contre 80. Toutefois, des quelque 700 millions de francs que le Conseil fédéral voulait initialement économiser avec ce projet, il ne reste en l'état plus qu'une économie d'environ 40 millions de francs. Le projet va retourner au Conseil des Etats.

Assurance-chômage: La motion de juillet 2011 de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national visant à assujettir les salaires au-delà de Fr. 315 000.– à la cotisation de solidarité de 1 %, dans le but d'éteindre plus rapidement la dette de l'assurance-chômage, fait son chemin. Il faut savoir qu'actuellement le pourcent de solidarité n'est prélevé que sur les tranches de salaires entre Fr. 126 000.– et Fr. 315 000.–. Le déplafonnement permettrait de dégager 100 millions supplémentaires par année. Le projet a été adopté le 27 février 2013 par le Conseil fédéral et transmis aux Chambres fédérales. Ainsi, cette perception supplémentaire pourrait entrer en vigueur en 2014 déjà.

Allocations familiales: Dès le 1^{er} janvier 2013, les personnes qui exercent en Suisse une activité indépendante sont soumises à la loi fédérale sur les allocations familiales (LAFam). Ainsi, les indépendants doivent payer des cotisations sur leur revenu, mais jusqu'à un maximum de Fr. 126 000.– par an; en contrepartie, ils pourront bénéficier des prestations, quel que soit leur revenu. Dans le canton de Fribourg, ils sont totalement intégrés au régime d'allocations familiales des salariés (taux de contribution, montant des prestations, etc). Par ailleurs et conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 27 septembre 2011, les montants mensuels d'allocations familiales (pour enfant et de formation professionnelle) ont été augmentés de Fr. 15.– par enfant.

La devise FPE-CIGA

Régler et gérer sous le même toit vos obligations et prescriptions en matière :

- d'assurance vieillesse, invalidité et survivants ainsi que de perception des cotisations à l'assurance-chômage
 - d'allocations familiales
 - de prévoyance professionnelle LPP par le biais de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle (CIEPP), Caisse regroupant à ce jour quelque 8500 PME et indépendants représentant 36 000 salariés de toute la Romandie
 - d'assurance maladie et accidents (assurance de base – complémentaire et perte de gain) dans le cadre de contrats collectifs cadres sous l'égide de PHILOS, membre du Groupe Mutuel Association d'assureurs
 - d'assurance-accidents LAA (assurance obligatoire et complémentaire) également en partenariat avec le Groupe Mutuel Association d'assureurs
- et tout ceci par un système de DÉCOMPTE UNIQUE (une seule facture périodique et une seule liste de salaires en fin d'année).

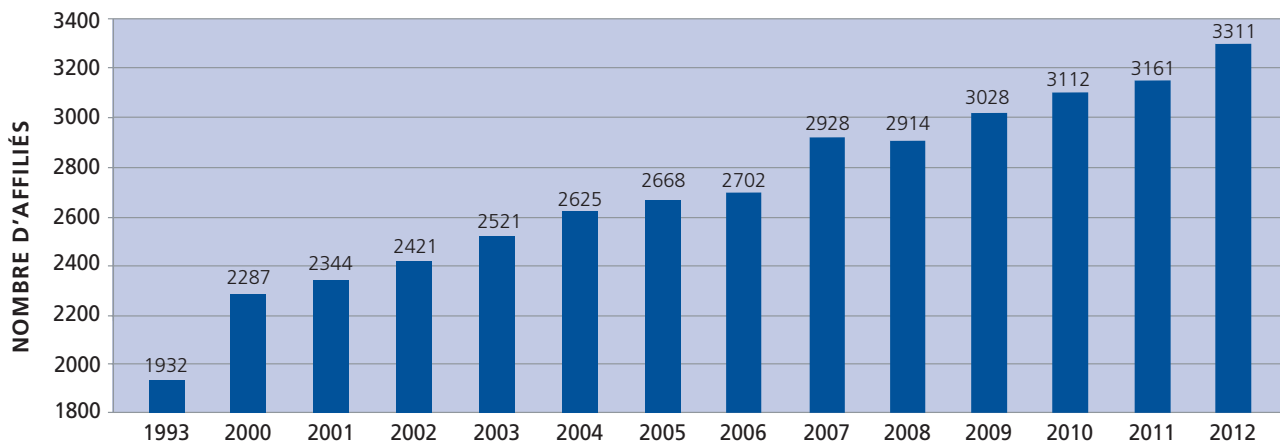


Statistiques

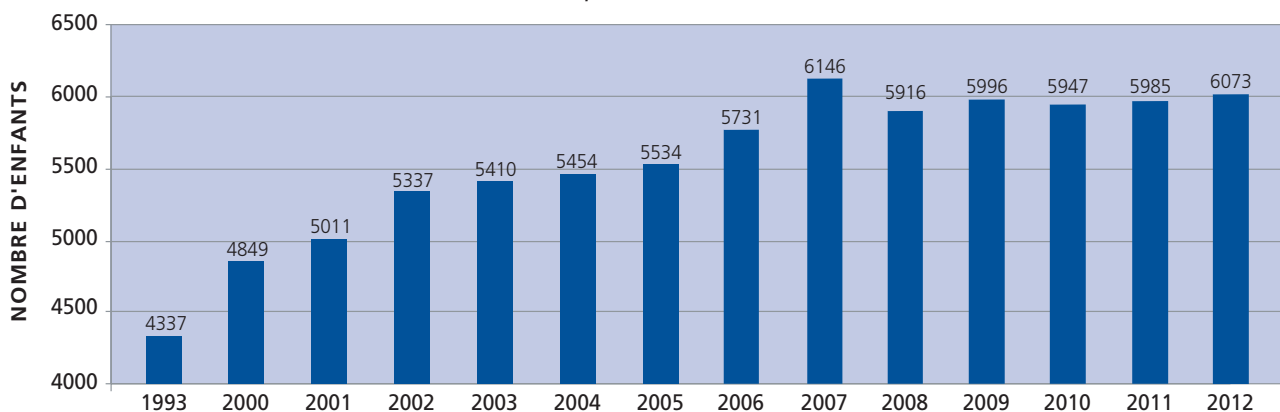
FPE-CIGA de 1993 à 2012

| | AVS | AF | LPP (CIEPP) | Maladie (CMFP) | LAA |
|--------------|-----------------|-----------------|--------------|----------------|-------------|
| | Masse salariale | Masse salariale | Cotisations | Cotisations | Cotisations |
| | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. |
| 1993 | 357'200'000.- | 353'900'000.- | 1'642'000.- | 1'909'000.- | 60'620.- |
| 2000 | 440'600'000.- | 440'200'000.- | 3'639'000.- | 937'430.- | 90'370.- |
| 2001 | 496'300'000.- | 488'200'000.- | 4'270'000.- | 1'030'620.- | 126'100.- |
| 2002 | 530'300'000.- | 525'800'000.- | 5'514'000.- | 1'073'660.- | 131'410.- |
| 2003 | 546'800'000.- | 548'800'000.- | 6'640'000.- | 1'095'000.- | 154'300.- |
| 2004 | 569'900'000.- | 565'300'000.- | 8'510'000.- | 1'107'130.- | 178'030.- |
| 2005 | 592'900'000.- | 592'500'000.- | 11'030'000.- | 1'280'350.- | 285'690.- |
| 2006 | 624'600'000.- | 634'400'000.- | 13'170'000.- | 1'400'800.- | 315'400.- |
| 2007 | 683'000'000.- | 673'500'000.- | 14'720'000.- | 1'455'000.- | 371'700.- |
| 2008 | 685'000'000.- | 689'100'000.- | 16'670'000.- | 1'450'000.- | 409'100.- |
| 2009 | 710'300'000.- | 711'700'000.- | 17'800'000.- | 1'400'000.- | 427'500.- |
| 2010 | 726'600'000.- | 726'250'000.- | 18'740'000.- | 1'425'000.- | 486'000.- |
| 2011 | 762'700'000.- | 769'200'000.- | 20'600'000.- | 1'497'000.- | 510'000.- |
| 2012 | 834'300'000.- | 834'400'000.- | 21'750'000.- | 1'700'000.- | 495'000.- |
| Ecart s/2011 | + 9,4 % | + 8,5 % | + 5,6 % | + 13,6 % | - 2,9 % |

Statistiques nombre d'affiliés de la Caisse de compensation FPE - CIGA 1993 à 2012



Statistiques allocations familiales, nombre d'enfants 1993 à 2012



Comptes 2012

Association

Association et secrétariats patronaux Pertes et profits 2012

| Dépenses | 2012 | 2011 | Recettes | 2012 | 2011 |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| Secrétariats patronaux | | | | | |
| Frais de fonctionnement | 801'921.90 | 702'867.50 | Indemnités administratives des associations + institutions | 895'911.25 | 729'643.65 |
| Charges immobilières | 295'127.70 | 270'713.65 | Services entreprises | 119'485.85 | 108'954.70 |
| Amortissement mobilier-machines | 2'640.00 | 7'520.00 | Cotisations membres | 211'845.00 | 133'320.00 |
| Amortissement immobilier | 170'000.00 | 180'000.00 | Recettes immobilières | 364'756.00 | 375'686.40 |
| Association | | | Autres recettes | 231.80 | 304.1 |
| Imprimés-frais bureau | 1'940.75 | 1'912.70 | Pertes s/débiteurs | -44'176.45 | -1'700.00 |
| Frais assemblée-délégation | 5'303.00 | 3'178.40 | TVA due | -63'508.15 | -53'022.65 |
| Cotisations | 3'000.00 | 3'000.00 | Intérêts actifs | 1'456.15 | 1'177.85 |
| Frais banques | 199.75 | 106.70 | | | |
| Taxes-ports-téléphones | 24'416.10 | 37'257.40 | | | |
| Impôts | 35'316.35 | 22'842.55 | | | |
| Dépenses diverses | 1'500.00 | 0 | | | |
| | 1'341'365.55 | 1'229'398.90 | | | |
| Excédent de recettes | 144'635.90 | 64'965.15 | | | |
| TOTAL | 1'486'001.45 | 1'294'364.05 | TOTAL | 1'486'001.45 | 1'294'364.05 |

Bilan au 31 décembre 2012

| Actifs | 2012 | 2011 | Passifs | 2012 | 2011 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Caisse | 2'008.60 | 1'372.40 | Créanciers | 8'718.50 | 7'591.10 |
| CCP | 454'233.11 | 304'309.50 | Prêts s/immeuble | 5'665'000.00 | 5'845'000.00 |
| Banques | 165'616.75 | 159'739.15 | Passifs transitoires | 122'914.85 | 116'054.20 |
| Titres & Papiers valeurs | 15'001.00 | 15'001.00 | Provisions générales | 54'300.00 | 40'250.00 |
| Débiteurs | 492'535.45 | 447'633.85 | Provision «réfection immeuble» | 35'000.00 | 29'750.00 |
| Provision «pertes s/débiteurs» | -94'000.00 | -50'900.00 | | | |
| Imprimés | 1'250.00 | | Capital-fortune | 666'477.66 | 521'841.76 |
| Mobilier | 1.00 | 1.00 | | | |
| Mazoût | 7'400.00 | 8'300.00 | | | |
| Immeuble | 5'495'000.00 | 5'665'000.00 | | | |
| Actifs transitoires | 13'365.10 | 10'030.16 | | | |
| TOTAL | 6'552'411.01 | 6'560'487.06 | TOTAL | 6'552'411.01 | 6'560'487.06 |

Mouvement de la fortune nette

| | 2012 | 2011 |
|--|-------------------|------------------|
| Fortune nette au 1 ^{er} janvier | 521'841.76 | 456'876.61 |
| Fortune nette au 31 décembre | 666'477.66 | 521'841.76 |
| AUGMENTATION - conforme au résultat de l'exercice | 144'635.90 | 64'965.15 |

Statistiques Fribourg

Superficie

1670,8 km² soit 4,05% du territoire suisse

| Population | fin 2012 | fin 2011 | Variation 2011-2012 |
|--------------|----------|----------|---------------------|
| Canton de FR | 291'325 | 284'668 | +2,3 % |
| Etrangers | 58'255 | 54'329 | +7,2 % |
| Gruyère | 49'013 | 47'594 | +3,0 % |
| Veveyse | 16'949 | 16'502 | +2,7 % |

Projection 2014 - 2015 : 300'000 habitants

Emplois

117'430 emplois

Secteurs économiques

| | |
|------------|--------|
| Primaire | 8,2 % |
| Secondaire | 28,5 % |
| Tertiaire | 63,3 % |

Taux de chômage

2,8 % à fin décembre 2012, soit 7635 demandeurs d'emplois inscrits

2,5 % en Gruyère

2,3 % en Veveyse

PIB

CHF 14,2 mia, soit 2,39 % de la Suisse (CHF 592,9 mia)

Par habitant : CHF 48'905.–

Hôtellerie

456'834 nuitées

Capacité : 4144 lits

Taux d'occupation : 29,5 %



Textes et photos : FPE-CIGA | Mise en page et impression : Glasson Print, Bulle



FPE-CIGA

Fédération Patronale et Economique (FPE) | Rue de la Condémine 56 | Case postale 2175 | 1630 Bulle 2
Tél. +41 26 919 87 50 | Fax +41 26 919 87 49 | www.federation-patronale.ch | office@federation-patronale.ch